

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



- 3 FEV. 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0462 138 979**

Nom

(en entier) : **Maison Médicale AGORA**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Rue de la Verrerie 114 4100 SERAING**

Objet de l'acte : **modification de la composition de l'OA**

L'assemblée générale de l'association « Maison Médicale Agora » s'est réunie le 09/10/2025 à Seraing, au siège social.

Le bureau est composé de :

ASKOUR Anissa

DE LAMOTTE Manuela

EVANGELISTA Laetitia

BORLEE Sabine

VOZ Simon

PALERMINI Frédéric

Sont présents :

Invités :

- Linh NGUYEN

Membres :

-Anissa ASKOUR, Sabine BORLEE, Evelyne BONHOMME, Manuela DE LAMOTTE, Laetitia DE ROOVER, Saloua EL BOUKILI, Laetitia EVANGELISTA, Sophie RADERMECKER, Bénédicte FRIPPIAT, Emeline LEGARDEUR, Gaetane LEKEUX, Geneviève NOEL, Eléonore PENDERS, Barbara PIETERS, Célia SUMBU, Fabienne STERPOS

Sont Absents : /

Sont représentés par procuration :

-Thomas MARTIN, Alicia OBEN, Nadine SEILLIER, Simon VOZ, Pascale WATHIEU, Frédéric PALERMINI

Assemblée en nombre :

Le quorum 4/5èmes des membres étant atteint (16 présents et 6 représentés sur 22 membres effectifs), conformément à l'article 10 des statuts, la séance est ouverte à 19h10.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Ordre du jour :

- Présentation des chiffres mi-exercice 2025
- Election de deux membres du CG (+OA)
- Validation des modifications du ROI : Fins de carrière, auto-remplacement.
- Divers

1) Nous actons l'admission de Pauline FARRA en tant que nouveau membre de l'AG.

2) Présentation des chiffres :

Entrées □ 63,5% sur les 66% attendus. Nous sommes donc tout proches de ce qui avait été estimé.

Dépenses □ 62% au lieu des 66% attendus.

Commentaires liés aux dépenses :

- Pour les frais divers, nous sommes au-dessus de ce qui était prévu : cela concerne la rénovation de l'ancienne maison médicale (33.000 euros). Parmi ces travaux effectués à notre charge, nous pouvons citer : les escaliers, les peintures, un des WC, la peinture des châssis, ... Il reste encore à prévoir la mise en conformité par les pompiers. Tout ceci représente de toute façon un investissement que nous faisons dans le bâtiment.

- Les dépenses liées aux salaires sont moins importantes que prévu : 60% au lieu des 66% estimés. Cela est sans doute en lien avec l'absence longue durée de Béné, peut-être aussi moins d'absences au sein de l'équipe.

- Les demandes de réalisation pour 2025 ont toutes été réalisées, sauf l'achat des livres psy et les placements sur des comptes à termes Triodos.

Concernant les comptes à terme Triodos : Evelyne analyse la situation et reviendra vers nous pour nous conseiller quant aux placements à effectuer.

3) Election de deux membres du CG :

Aux côtés de Manuela de Lamotte, l'équipe souhaite prolonger le mandat de Laetitia Evangelista qui avait été élue pour terminer le mandat de Thomas. Elle fera donc partie du Comité de Gestion et de l'Organe d'administration trois années supplémentaires. La deuxième personne élue au CG et à l'OA est Sophie Radermecker. Plusieurs membres de l'AG estiment intéressant qu'une personne faisant partie du secteur médical fasse partie de notre Comité de Gestion.

Sophie Radermecker intègre donc également l'OA tandis que Sabine Borlée quitte l'OA.

4) Validation des modifications du ROI :

Comme déjà discuté en réunion d'équipe il y a peu, chaque travailleur entrant dans les conditions d'aménagement de fin de carrière a le droit de s'auto-remplacer. L'OA tient juste à rappeler que la philosophie qui sous-tend les fins de carrière est d'accorder du repos à ces travailleurs, et encourage donc, sans les obliger, nos travailleurs arrivant en fin de carrière à se faire remplacer.

Clôture

La séance est levée à 20h05.

Administrateurs :

ASKOUR Anissa

De LAMOTTE Manuela

EVANGELISTA Laetitia

VOZ Simon

PALERTINI Frédéric

RADERMECKER Sophie